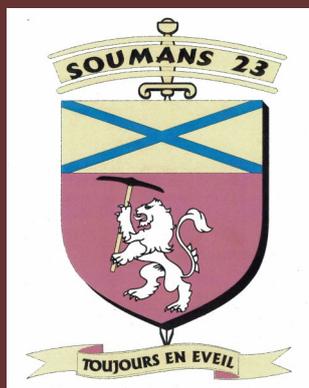


Année 2022, n° 4

Juin



Sport et Culture

La jeunesse à l'honneur



COMMUNE DE SOUMANS

Bulletin municipal

Dans ce numéro :

Budget	4
Commune	7
Association	18

Edito

Chères Soumanaises, chers Soumanais,

Comme il est de tradition, nous vous présentons dans ce bulletin municipal du premier semestre les grandes lignes du budget adopté en avril dernier par l'équipe municipale ainsi que les orientations budgétaires. Etablir un budget devient un exercice de plus en plus difficile lorsque la visibilité financière est incertaine pour les prochains exercices. En effet, de manière plus inédite, ces derniers mois sont marqués par la hausse généralisée des prix. L'impact se fait particulièrement sentir sur les dépenses à caractère général : restauration dans les cantines, carburants, fonctionnement des équipements municipaux... Ce choc conjoncturel ne sera pas facile à absorber dans nos petites communes rurales si l'Etat n'apprécie pas la situation des collectivités locales à sa juste mesure. Les conséquences négatives ne manqueront pas, notamment sur la qualité du service public de proximité indispensable à la population.

Dans ce contexte difficile, nous avons pu néanmoins et après insistance auprès des services de l'Etat, bénéficier de subventions au travers de la dotation d'équipement des territoires ruraux . Ainsi, nous pourrons dès cet été procéder à la réfection des enrobés de certaines routes particulièrement en mauvais état. Par ailleurs des travaux d'entretien de la mairie et de l'église seront entrepris à l'automne.

Depuis quatre mois, le peuple ukrainien vit sous le feu d'une violente agression. Dès les premières heures du conflit, la municipalité a apporté son soutien et sa solidarité aux victimes de cette tragédie en lançant un appel aux dons de première nécessité. Nombre de nos concitoyens ont répondu à l'appel : nous les remercions vivement de leur participation.

Après la belle journée offerte par les jeunes cyclistes à l'occasion de la manche du Mini-Tour creusois, nous souhaitons de belles festivités proposées par le comité des fêtes et vous donnons rendez vous le 2 août à l'église de Soumans où sera donné, dans le cadre du festival Musique à La Source, un récital d'alto avec Adrien La Marca.

Je vous souhaite un bel été.

Jean-Claude PARNIERE

Etat-Civil

NAISSANCES

Le 4 février de Andréa HENRY, La Baclière

Le 26 mars de Emy PHILIPPON, 19 La Garde

Le 7 avril de Lou Axelle HECKER, 10 Village de l'Eveil

Nous adressons nos meilleurs vœux au bébé et félicitations aux parents.

MARIAGE

Le 19 mars de Marie Mélissa COTTE et Gary TILLET

Le 6 avril de Marie Thérèse HUBLART et Pascal VAN TIEGHEM

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

DECES

Le 20 février de Jacqueline PARODI née MERZI à l'âge de 87 ans, Montebas

Le 11 mai de Daniel SIERKA à l'âge de 68 ans, Le Pras de Pleux

Le 31 mai de Roland LUTZ à l'âge de 72 ans, Bellefaye

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

Budget

Compte administratif principal 2021

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	408 823.91 €	41 412.66 €
RECETTES	516 879.60 €	62 917.09 €
Résultat de l'exercice EXCEDENT	108 055.69 €	21 504.43 €

Budget primitif 2022

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
S'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 660 898 €	S'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 73 520 €

Les subventions aux associations ont été attribuées suivant le tableau ci-dessus.

<i>ACCA Soumans</i>	300
<i>Anciens combattants</i>	150
<i>Le Club des Aînés</i>	200
<i>Comité des Fêtes</i>	500
<i>Soumagym</i>	300
<i>Association « Les Kiens »</i>	200
<i>Les Amis de la Chassagne</i>	200
<i>Le Souvenir Français</i>	100
<i>Ass Française contre la myopathie</i>	100
<i>LES PEP 23</i>	50
<i>La Croix rouge française</i>	200
<i>Les Restos du Cœur</i>	200
<i>Lire en Creuse</i>	50

Budget

TAUX DES TAXES POUR L'ANNEE 2022

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir le taux des 2 taxes locales, à savoir :

- Taxe foncière sur le bâti : 33.38 %
- Taxe foncière sur non bâti : 47.41 %

Les principales dépenses de fonctionnement du budget :

- redevance eau	: 3 000 €
- électricité	: 26 000 €
- combustible – carburant	: 23 000 €
- fourniture de petit équipement	: 15 000 €
- fournitures administratives	: 800 €
- fournitures de voirie (tout-venant)	: 10 000 €
- entretien de terrain	: 10 000 €
- entretien de voiries	: 260 008 €*
- entretien de bâtiments	: 22 000 €
- entretien du matériel	: 10 000 €
- maintenance (vérifications électrique, chaudières, photocopieur...)	: 4 500 €
- locations mobilières	: 3 800 €
- primes d'assurance	: 4 200 €
- Frais d'affranchissement, téléphone, internet	: 3 400 €
- Fêtes et cérémonies (dont colis personnes âgées)	: 5 000 €
- Taxes foncières	: 7 000 €
- charges de personnel et élus	: 160 150 €
- Intérêts des emprunts	: 1 510 €
- Subventions aux associations	: 2 550 €
- Contingent incendie	: 21 800 €
- Participations aux organismes	: 47 070 €
(dont participation au SIAG pour 46 600 €)	

* La somme budgétée pour l'entretien de la voirie sert notamment au rechargement des routes.

En 2021, la commune n'a bénéficié d'aucune subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) ; en 2022, suite à diverses interventions auprès des services de l'Etat, une subvention de 65 413 € a été attribuée pour des travaux de reprofilage de voiries d'un montant de 163 533.50 € HT.

Budget

Les principales recettes de fonctionnement du budget :

- Contributions directes et compensations	: 253 150 €
- Taxes additionnelles	: 6 000 €
- DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)	: 75 000 €
- Dotation de Solidarité, élus, péréquation	: 35 000 €
- Remboursements divers	: 11 000 €*
- Revenus des immeubles	: 49 630 €
- Remboursements sur salaires	: 5 700 €

(mise à disposition du personnel pour la piscine + assainissement)

- notamment le remboursement des charges par la Communauté de Communes CREUSE CONFLUENCE pour le fonctionnement de l'école suite à la prise de compétence.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PREVUS POUR 2022

Dépenses

Gros travaux de ravalement du bâtiment de la mairie	30 500 €
Achat de divers matériels	5 000 €
Achat tracteur (d'occasion)	15 000 €
Remboursement du capital des emprunts	23 020 €

Recettes

Excédent de fonctionnement capitalisé	17 363 €
Fond de compensation TVA	23 700 €
Subventions diverses (mairie, city-stade)	32 457 €

Commune

Travaux réalisés

Changement de 3 portes aux vestiaires du stade par l'entreprise Chagnon de Boussac : 3 939.60 € TTC

Achat d'un nettoyeur haute pression : 1 740 € TTC

Travaux de réparation de la conduite d'eaux pluviales rue Eugène Romaine par l'entreprise TPCRB de St Sulpice le Guéretois : 7 320 € TTC

Travaux de raccordement du bâtiment mairie au réseau d'assainissement réalisés par l'entreprise SCTP de Soumans (Jérémy Carte) : 2 524.80 € TTC

Remplacement de la porte de la mairie par l'entreprise Chagnon : 3 117.60 € TTC

Employés municipaux

DEPART EN RETRAITE

Le 28 février dernier Pascal BERSET, employé communal depuis le 01 octobre 2009, a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons le meilleur et le remercions vivement pour le travail qu'il a toujours accompli avec beaucoup de professionnalisme.

EMBAUCHE D'UN NOUVEL EMPLOYE



Lionel SIEPACZ a été embauché le 1er février. Suite à offre d'emploi, plusieurs candidats avaient postulé, Lionel satisfaisait au profil souhaité. Nous lui faisons confiance pour qu'il se réalise pleinement dans son travail au service de la collectivité. En cela, l'expérience de son collègue Antoine MATHIVAT lui sera précieuse.

Comme chaque année, nous embauchons pour une période de trois mois un saisonnier. Cette année, depuis le 2 mai Eric RIPON a rejoint l'équipe communale. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Commune

DEMATERIALIZATION DES ACTES D'URBANISME

En 2022, les modalités de dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme évoluent

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les déclarations préalables de travaux, les demandes de certificat d'urbanisme opérationnel, de permis construire, d'aménager et de démolir peuvent être déposées en ligne sous forme électronique (*).

Pour cela, la commune de *SOUMANS* dispose d'un accès à la plateforme numérique mise en place par l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse.

Le site accessible à partir du lien suivant <https://gnau32.operis.fr/aacreuse/gnau/#/> permet à chaque utilisateur :

- De créer un profil utilisateur,
- De déposer une demande et les pièces annexes,
- De suivre l'évolution de l'instruction de celle-ci,
- D'échanger avec le service instructeur.

Le dépôt des dossiers sous format papier auprès de la mairie reste possible.

Pour tout renseignement, le secrétariat de la Mairie se tient à votre disposition.

() : Les dossiers de demande portant sur des établissements recevant du public ne sont pas concernés par le dépôt sous forme numérique et restent soumis à une obligation de dépôt sous format papier.*

COLIS DE NOEL

Un sondage a été effectué auprès des quatorze couples de la commune ayant reçu des colis de Noël en 2021 ; nous leur avons demandé s'il était envisageable de prévoir un colis « couple » à la place d'un colis par personne au sien du couple :

- 11 couples sont favorables
- 2 couples sont défavorables
- 1 couple est indécis

La majorité des couples interrogés étant favorable, un colis « couple » sera donc distribué à partir de décembre 2022.

Nous vous remercions de votre participation à la vie démocratique de notre commune.

ASSURANCE SANTE

Par délibération du 20 mai 2022, le Conseil Municipal a autorisé le Maire a signé une convention avec l'assurance AXA afin que cette dernière puisse proposer une offre promotionnelle assurance santé complémentaire aux habitants de la commune (retraités, professionnels, fonctionnaires).

Les personnes intéressées peuvent prendre directement contact avec Véronique DESMAISON (mandataire d'assurance AXA) au 06.82.97.87.27 ; elle établira un devis.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la mairie.

Commune

CONSEILLER NUMERIQUE

Monsieur Denis PLACHTA, conseiller numérique sur la communauté de communes Creuse Confluence, est à la disposition des habitants, sur rendez-vous, le jeudi de 9 h à 12 h à la mairie de Soumans.

Gratuitement, il vous accompagnera lors d'ateliers individuels puis, éventuellement, vous aidera à :

- Prendre en main un équipement numérique : ordinateur, tablette, smartphone ;
- Envoyer, recevoir, gérer ses mails (avec ou sans pièce jointe) ;
- Créer, gérer, trier, ranger, partager, déplacer vos divers documents numériques ;
- Naviguer sur internet : que ce soit pour vos démarches administratives ou pour vos loisirs ;
- Installer et utiliser des applications sur votre smartphone ou votre tablette
- Les réseaux sociaux
- Vous divertir, travailler, vous informer

Il vous expliquera également les éventuels pièges et dangers à éviter lors de la navigation et la gestion de vos mails.

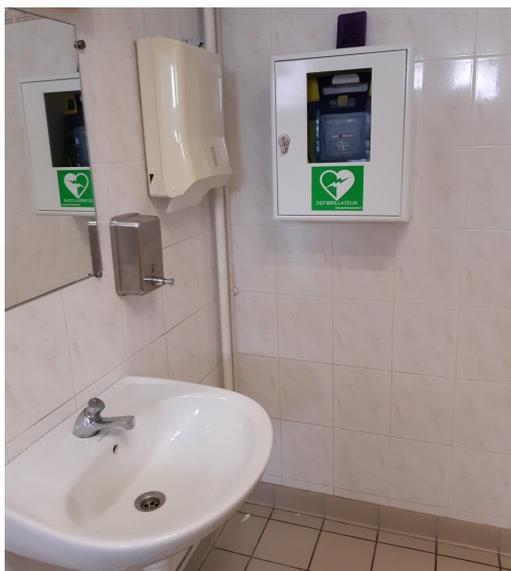
Merci de le contacter pour prendre un rendez-vous, voici ses coordonnées :

Denis PLACHTA mail : dplachta@creuse.fr téléphone : 06 25 12 69 78

DEFIBRILLATEUR

Nous rappelons qu'un défibrillateur est installé dans la salle polyvalente, partie toilettes publiques ouverte 24h/24. D'un point de vue technique, cet appareil, entièrement automatique ne nécessite aucune formation pour son utilisation. Une voix enregistrée guide l'utilisateur tout au long de l'intervention. Un choc électrique est délivré par l'appareil, sans intervention de l'utilisateur et seulement si nécessaire.

Il est rappelé que la personne souffrante ne doit pas être allongée sur une zone humide.



Commune

CIMETIERE : REPRISE CONCESSIONS

La municipalité de Soumans engage un diagnostic du cimetière : il s'agit d'identifier les tombes suspectées d'être à l'abandon et les potentiels problèmes de sécurité.

Un premier relevé a été réalisé : pour les tombes à l'abandon, une procédure de reprise sera engagée.

Pour cela, et sans attendre le début officiel de cette procédure limitée dans le temps, nous demandons dès à présent à toute personne concernée de bien vouloir se manifester à la mairie.

Afin de mettre à jour ses archives, il vous sera demandé l'identité des personnes inhumées dans vos concessions.

Par ailleurs, toute information susceptible de nous aider à retrouver les familles dispersées nous sera utile afin d'informer les ayants droits.

Pour information

Dans sa séance du 20 mai 2022, le conseil municipal a décidé de revoir les tarifs de vente des concessions qui s'établissent suivant le détail ci-dessous et s'appliquent à compter du 1^{er} juin :

Concession :

15 ans : 40 € le m²

30 ans : 55 € le m²

50 ans : 70 € le m²

Renouvelable à la fin de la durée choisie ;

Case ou columbarium :

30 ans :

Petite case : 600 €

Grande case : 800 €

50 ans :

Petite case : 750 €

Grande case : 1 000 €

Renouvelable à la fin de la durée choisie.

DEPOT DE LIVRES : RAPPEL

Sous l'abri bus du bourg, nous acceptons uniquement le dépôt de livres : pas de cartons, ni sacs plastique, ni caquettes...

Merci pour votre compréhension.

Commune

DES NOUVELLES DE L'ECOLE

Le début d'année 2022 fut quelque peu perturbé à l'école puisque l'épidémie de coronavirus s'est immiscée au sein de nos classes. Outre les séries de dépistages auprès des enfants et des adultes, les absences d'élèves et d'adultes ont mis à mal les projets, sorties et préparations prévus par les enseignantes.

Au retour des vacances d'hiver, l'Inspection Académique a même décidé de fermer la classe des Grandes Sections /CP car il y avait trop de cas COVID.

Maintenant, que l'épidémie est derrière nous, nous pouvons à nouveau mélanger les 2 classes de l'école, nous remettons en route la chorale, nous pouvons effectuer des sorties, bref la vie scolaire reprend son cours.

Au retour des vacances d'hiver, les élèves de CP ont passé les évaluations nationales qui étaient initialement prévues début janvier.

Début mars, les parents de Ryan, élève de Moyenne Section sont venus présenter le métier d'agriculteur et plus particulièrement d'éleveur de chèvres.

A l'issue de cette présentation, deux charmants chevreaux ont été présentés aux élèves qui ont pris plaisir à les caresser et leur faire des câlins.

Les élèves ont pu visionner les films prévus au programme d'Ecole et Cinéma.

Le 4 mars les GS/CP sont allés voir un film d'animation "L'île de Black Mor", les TS/PS/MS, ont vu une série de films burlesques, le mardi 8 mars.

Début mai, les GS/CP ont assisté à la projection de "Jiburo" et les TPS/PS/MS ont vu « Duos de choc », petits films d'animation.

Ces séances ont eu lieu dans la salle de cinéma de Boussac.

Le 1^{er} avril (non ce n'était pas un poisson !) chaque classe a fêté le carnaval.

Au programme : déguisements, recette de pâte à crêpes, bricolages, arts plastiques.

Le 14 avril, les élèves de CP ont fêté le centième jour d'école avec des petits défis à réaliser : résoudre des énigmes pour trouver les 100 œufs de Pâques cachés dans l'école, faire 100 sauts de grenouille par équipe, compter les 100 objets que chaque élève avait apporté, coller 100 gommettes, etc....

Le lendemain, les petits de la maternelle ont fêté Pâques en résolvant aussi des petites énigmes pour trouver les œufs cachés.

En outre, l'association des parents d'élèves de notre RPI avait offert un joli moulage en chocolat à chaque élève.

En début d'année, notre association avait offert à notre école des véhicules pour la cour : draisiennes, trottinettes, vélos avec ou sans roulettes.

Le 17 mai, toute l'école est allée visiter le village de Masgot. Nous y avons passé la journée pour faire 3 ateliers : visite découverte du village et des œuvres de François Michaud, gravure sur plâtre, promenade dans les chemins et bois autour du village pour découvrir les couleurs de la nature.

Le 20 mai, nous nous sommes rendus à la salle socio-culturelle de Boussac- Bourg pour assister à un concert des Jeunesses Musicales de France : "Coucou Hibou". Nous avons découvert le violon, ainsi que les appeaux et sommes allés en voyage dans la forêt découvrir les oiseaux, les éléments naturels.

Chaque jeudi matin, les élèves de GS/CP bénéficient depuis début mai de l'intervention de Julien Dagois, animateur du comité départemental de basket. 6 séances sont prévues.

Prochainement, le 1^{er} juillet, en collaboration avec notre association d'élèves « Les amis des 3 z'écoles SBL », les élèves du RPI feront leur kermesse à l'école de Lavaufanche. Un petit spectacle sera présenté par les élèves, des jeux ainsi qu'une restauration sont prévus.

Actuellement, nous commençons à déjà préparer la rentrée prochaine.

Si vous êtes parent d'un enfant né en 2020 ou 2019, vous pouvez procéder à l'inscription de votre enfant en vous rendant à la mairie de Soumans, muni de votre livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Pour toute question, vous pouvez appeler la directrice, Angélique Dabiton, aux horaires habituels de l'école.

Bel été à tous !

Incivilités

LE COUP DE GUEULE D'UN ELU PARTAGE PAR SES COLLEGUES

Nous valons mieux que ça !

Difficile d'imaginer ce qui se passe dans la tête de nos concitoyens quand ils sont devant les bacs à ordures. Voici une photo prise en Avril dernier, juste derrière l'église : des pommes de terre sont retrouvées dans le bac d'emballages recyclables.

On pourrait se dire que ça se passe de commentaire : eh bien non ! Je vais juste essayer de vous sensibiliser face à ce type d'incivilité qui ne concerne pas que les pommes de terre, hélas non, mais bien tous les défauts de tri qu'on déplore semaine après semaine. Ce n'est pas que de l'étourderie, ça traduit un profond manque de respect vis-à-vis du personnel des centres de tri et, au-delà, vis-à-vis de nous tous. Aussi, à tous ceux qui sont visés par cette



photo ou par tous les défauts de tri, je leur demande d'arrêter ce type de comportement et j'espère que leur conscience leur fera honte.

Il est trop souvent constaté des abus dans les poubelles et en particulier celles placées vers l'église : cartons, tonte de pelouse et dernièrement pommes de terre !!!

Nous vous rappelons que ce genre de déchets doit être emporté à la déchetterie de St Silvain Bas Le Roc ouverte le mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h, accès gratuit.



Il est impératif que chaque personne fasse des efforts afin de diminuer le volume des déchets et par conséquent le coût du ramassage.

Cannettes de boissons jetées sur la route !

VOLS AU CIMETIERE

Des personnes nous informent régulièrement de vols de fleurs et autres objets funéraires !

VOL DE PANNEAUX DE LIEU-DITS

Plusieurs panneaux de lieudits ont été dérobés sur la commune ; il faut pourvoir à leur remplacement : des dépenses supplémentaires !

Incivilités

PANNEAUX DEGRADEES

Suite à diverses dégradations sur les panneaux de signalisation installés rue du Champs de foire, la gendarmerie a été informée. Par ailleurs, une plainte a été déposée pour vol du panneau de "sens interdit" qui a été retrouvé à l'entrée de la déchetterie de Saint-Sylvain-Bas-le-Roc.



LOGEMENT EN CREUSE : PROFITEZ DES AIDES A LA RENOVATION

Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur souhaitant conventionner votre logement, le Programme d'Intérêt Général (PIG) vous permet de bénéficier d'aides afin de le rénover, sous certaines conditions.

Creuse Habitat est opérateur, notamment des PIG ; il s'agit d'un programme d'action mené entre l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Département et les Communautés de communes, en faveur de l'amélioration de l'habitat du parc privé.

Ce dispositif d'aides couvre les domaines d'intervention suivants :

travaux lourds pour rénover un logement indigne et/ou très dégradé

travaux d'amélioration énergétique globale (Ma Prime Renov' Sérénité)

travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie et au handicap

L'équipe pluridisciplinaire de Creuse Habitat vous conseille et vous accompagne gratuitement dans toutes les phases de votre projet : conseil personnalisé, réalisation d'un diagnostic technique, montage et suivi des demandes d'aides, recherche de financements complémentaires...

Pour connaître les conditions d'éligibilité, n'hésitez pas à nous contacter : 05 87 80 90 30 – habitat@creuse.fr (les lundis 13h30 – 17h00, mardis mercredis jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et les vendredis de 9h00 à 12h00).

CROIX ROUGE FRANCAISE

Projet de déplacement à la demande



La Croix-Rouge de Boussac investit dans une voiture. Celle-ci servira d'une part pour effectuer la ramasse de produits alimentaires et la distribution de colis aux personnes ne pouvant se déplacer jusqu'à Boussac et d'autre part pour aider les personnes isolées à se déplacer (pour faire des courses, aller à un rendez-vous...)

Public visé : personnes dépourvues de voiture ou dans l'incapacité à la conduire

Limites : pas de prise en charge des trajets remboursés par la sécurité sociale, 100 km parcourus au maximum

Participation prévue pour le moment de 20 centimes/km

Début du service au 1^{er} novembre

Nous recherchons des chauffeurs bénévoles

Nous continuons les services suivants :

Distribution alimentaire tous les mardis

Vesti-boutique ouverte à tous les mardis de 10h à 17h et les jeudis de 10h à 12h

Renseignements : Aline Wouters – 06 11 47 61 61

Communication



Soumans accueille cette année un nouveau lieu de convivialité, véritable concept dans sa globalité, il s'agit de la Brasserie du Charron.

C'est évidemment de bières qu'il est question puisque Catherine et Fabrice y produisent une gamme de 5 bières différentes aux saveurs empruntées de bières du Nord d'où ils sont originaires. Ces bières, concoctées avec passion, mettent en avant le terroir Creusois et son eau grâce à des recettes étudiées par Fabrice le brasseur. Aimant la Creuse et sa nature inspirante, ils les ont nommées :

La Dorée de Soumans : Bière Blonde (Petit clin d'œil à notre village)

L'Elfe de la Vallée : Bière Berliner Weiss

Les Trois Sorciers : Bière Triple

L'Éveil du Phénix : Bière IPA

L'Enracinée : Bière Stout

Ils mettent tout en place pour créer un concept rare en France, qui est déjà plébiscité par de grands acteurs du monde de la bière, avec par exemple l'académie Bierissima, Guide Hachette des Bières qui aimeraient les référencer comme une « belle adresse » et Bières et Mets.

Vous pourrez dès le mois de Mai profiter de deux salles de dégustation appelées « Taproom ». Concept anglo-saxon qui permet de consommer les bières produites sur place.

La première salle est plutôt dans un style cosy avec canapés, fauteuils, tables basses dans la tendance industrielle qui met en avant le bâtiment qui fut un ancien chai de plus de 120 ans.

La deuxième salle au-dessus de l'ancien chai, précédente réserve à foin, est dédiée aux événements, aux jeux, à la détente et la fête. Retrouvez le programme sur leur site internet : brasserie ducharron.fr.

Le concept va plus loin puisqu'ils ont transformé la maison de maître, ancienne pharmacie, en maison d'hôtes. Que vous habitiez près et souhaitiez un petit week-end en amoureux ou de beaucoup plus loin pour venir découvrir notre belle région de la Creuse, 3 chambres seront à votre disposition.

- Oromë Suite composée de deux chambres. Une avec un lit king size et une chambre avec deux lits simples. La salle de bain est attenante et les WC sont indépendants. (Oromë prénom Elfique qui signifie « la musicienne »)

- Jai Ho : Chambre Double dans une ambiance indienne. En effet, voyagez grâce à une décoration et des meubles directement en provenance d'Inde. Salle de bain avec WC. Télévision. (Jai Ho interjection indienne pour dire hurra)

Haziel : Une chambre twin avec deux lits simples rassemblés ou séparés selon la réservation. La décoration charme donne beaucoup de douceur à l'ensemble. Salle de bain avec WC. Télévision. (Haziel est l'ange gardien du début mai)

Cerise sur le gâteau, ils proposent également un loft en Airbnb pour plus d'indépendance avec cuisine équipée, chambre et salle de bain.

Et puis, ils proposent à toutes et tous un moment de détente avec Namaste, ensemble de spa et sauna ouvert à l'année pour le public, sur réservation évidemment.

Soumans complète ainsi son offre touristique grâce à ce lieu convivial. Contactez-les par mail à contact@brasserie ducharron.fr, retrouvez-les également sur les réseaux sociaux avec [Facebook](#) et [Instagram](#).

Communication

L'ATELIER

Nous sommes un couple, Lucile et Nicolas, respectivement nés en 1989 et 1985 et originaires de l'Allier (Coursage 03).



Après avoir travaillé comme artisan dans la construction en bois, Nicolas a décidé de s'installer en tant que maraîcher sur un terrain à Soumans, «La ferme du Fladiaux», où le but est de vendre légumes et fruits cultivés sur sol vivant, sans produits chimiques ni travail du sol.



La ferme est ouverte à la vente en directe ainsi qu'aux visites.



Nous louons également le local commercial situé au 14 rue des acacias, à Soumans, juste en face de la boulangerie.

Ce local permet à Lucile, diplômée des Beaux-arts, de pratiquer le dessin, la peinture et la photo en studio, ainsi que de donner des cours et des stages d'arts plastiques, aux enfants à partir de 6 ans, ainsi qu'aux adultes, débutants ou confirmés.

Ce lieu servira également de dépôt vente pour les fruits et légumes de la ferme.

Communication

UN ATELIER THÉÂTRE A SOUMANS

Le Théâtre d'Or a eu le plaisir d'animer des ateliers de théâtre et de confection de masques, pour le projet piloté par le CTEAC, (Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle).

Les enfants (entre 6 et 9 ans) qui ont participé à ces ateliers sont venus des communes de Soumans et de Bord Saint Georges...

Ces ateliers ont été animés par Marie Lopes, comédienne et Raul Cortes Castañeda, plasticien, du collectif d'artistes installé aux Martinats à Boussac-Bourg.

Une première session a eu lieu à la salle des fêtes de Soumans du 25 au 29 avril 2022, où nous avons exploré l'univers de la Fontaine par l'initiation au théâtre en travaillant le souffle, la mémoire, le rythme, la voix.

Une deuxième session s'est déroulée aux Martinats (les mercredis du mois de Mai et le 1er mercredi du mois de juin), où nous avons fabriqué des masques et enfin nous avons créé un spectacle qui a été présenté le samedi 4 Juin à 16h aux Martinats à Boussac-Bourg.

Ces ateliers se sont déroulés dans la sérénité et la joie. Les enfants ont été curieux de découvrir l'écriture de La Fontaine. L'initiation au théâtre leur a permis de développer leur créativité. Leur implication à la fabrication des masques a été très positive. Nous constatons que l'enfant a une capacité ludique, rythmique, verbale qui ne demande qu'à s'éveiller.

Nous remercions la commune de Gouzon ainsi que celle de Soumans pour l'organisation de ces ateliers.

Le Théâtre d'Or propose des ateliers de théâtre et aussi des ateliers danse-théâtre pour adultes et enfants aux Martinats à Boussac-Bourg.

Pour plus d'informations, nous contacter au : 06 85 46 92 93, ou par mail : theatredor.contact@gmail.com





Comité de BOUSSAC – CHATELUS MALVALEIX – BONNAT

Le Souvenir Français est une association loi de 1901, fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique, le 1er février 1906 (l'une des plus anciennes de France) qui est investie d'une triple mission :

conserver le souvenir de ceux qui sont morts pour la France ;

entretenir les monuments élevés à leur mémoire ;

transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

Le Souvenir Français a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France qu'ils soient français ou étrangers.

Notre objectif : aucune tombe de « Mort pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle combattante ne doit être à l'abandon.

Toujours présents pour ces cérémonies, les adhérents du Souvenir Français (et les porte-drapeaux de l'association) se concentrent particulièrement sur les journées du 8 mai, du 14 juillet, du 11 novembre et sur diverses cérémonies (hommages aux résistants et anciens combattants, obsèques...).

Toujours mobilisés, les adhérents du Souvenir Français prennent en charge les tombes des combattants des nouvelles générations dans les carrés militaires mixtes, en particulier celles des résistants et des combattants de la Bataille de France, participent à la création de nouveaux monuments, stèles, plaques et sont présents aux cérémonies organisées dans le cadre des nouvelles journées commémoratives nationales.

Le nombre d'adhérents au Souvenir Français ne cesse de décroître en Creuse, entraînant une restructuration en 2021 de telle sorte qu'il ne reste que six Comités actifs sur le département dont celui de **BOUSSAC** regroupant à présent les cantons de BOUSSAC – CHATELUS MALVALEIX – BONNAT, soit 34 communes.

Le nouveau bureau est composé de : **GANIVET Bertrand** - Président de Comité, **AUFORT Yves** – Trésorier et **MOUHAUD Michel** – Secrétaire.

Le devoir de mémoire est l'affaire de tous et le souvenir de ceux qui ont fait le sacrifice ultime de leur vie pour la France se doit de perdurer. L'association est ouverte à tous ceux et toutes celles, personnes physiques et morales, de tous âges, français et étrangers, qui souhaitent participer à sa mission. Nous invitons toute personne partageant les fondements de l'association à nous rejoindre. Le tarif annuel d'adhésion est de **20 €**, fiscalement déductibles.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le 06.71.32.45.34.

Le Président de Comité

GANIVET Bertrand

Association

Des Nouvelles de SOUMAGYM

L'année se termine pour notre association et celle-ci s'est déroulée presque normalement malgré la pandémie.

Au programme de nos séances : cardio sur enchaînements coordonnés, renforcement musculaire avec lestes, haltères, bâtons, ballons, élastibandes ... puis à la fin de cette année exercices de STEP, le tout dans une ambiance conviviale.

De nouvelles adhérentes motivées sont venues nous rejoindre en cours d'année et se sont adaptées rapidement aux cours menés par notre animateur THIERRY, de Sport pour Tous.

Les cours reprendront début septembre tous les lundis de 19h15 à 20h15 Salle des fêtes de Soumans.

Nous vous accueillerons pour des séances d'essai gratuites.

Cotisation 80 € (licence comprise).

Contact CHRISTINE: 06-30-95-24-98 VERONIQUE : 06-60-63-79-35



Association

Club d'Education Canine et Sportif « Les Kiens »

Rappel :

Le C.E.C.S Les Kiens installé sur le terrain d'entraînement du Stade Eugène Romaine, prodigue des cours d'éducation canine ouverts à tous, et à toutes races de chiens.

Le Club des Kiens étant une association loi 1901 à but non lucrative, tous les éducateurs et moniteurs, ainsi que les membres du bureau sont bénévoles.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer : les trois premières séances sont gratuites, et ne vous engagent à rien. Nous nous ferons un plaisir de vous expliquer le fonctionnement de notre association.

Surtout, n'attendez pas d'avoir des problèmes avec vos compagnons à quatre pattes, ce qui sera plus agréable pour lui, mais également pour vous.



1^{er} Semestre 2022 :



Le club a organisé son troisième concours d'obéissance le samedi 19 mars dernier. Afin de faire un week-end de compétitions, mais également de fête, nous y avons ajouté le concours de ring (mordant sportif) le dimanche 20.

Une averse s'est invitée en début d'après-midi, mais cela n'a en rien perturbé les concurrents (conducteurs + chiens). Les compétiteurs venaient de plusieurs départements (et de région) : Corrèze, Creuse, Puy-de-Dôme, Hérault, Charente Maritime, Cantal, Allier. Sur les deux jours nous avons réunis près d'une quarantaine de binômes.



Mais le club des Kiens ne s'est pas arrêté là...

Quinze jours plus tard, nous organisons une formation de chiens visiteurs dans la salle polyvalente, réunissant plus d'une dizaine de chiens. Cette formation sert à former des chiens (en plus des propriétaires) pour rendre visite aux résidents des EPHAD, des MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) pour leur rappeler des souvenirs, apaiser leurs angoisses, et bien d'autres choses ; dans les écoles également pour apprendre les enfants à approcher un chien, apprendre à le caresser, etc...

Tous les binômes inscrits ont été reçus, dont cinq du C.E.C.S Les Kiens. Deux ayant été validées à vie en 2019.

Donc nous avons en Creuse 7 chiens visiteurs et 8 maîtres validés, un chien rendant visite aux résidents de l'Ephad et de la Mas du CH La Valette de Saint-Vaury depuis plus de trois ans.

Le club des Kiens ne reste pas inactif. Des binômes s'entraînent maintenant pour aller concourir à leur tour dans les concours des clubs voisins, voire régionaux.

Je voudrais remercier personnellement Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale, pour tous les services rendus pour organiser nos différentes manifestations.

Venez nous rencontrer le Samedi après-midi à partir de 15h ; ou contacter le Président, Jean-Luc NYS au 06.59.44.14.04.

Bonnes vacances à tous, et rendez-vous dans le prochain bulletin municipal.

Le Président du C.E.C.S Les Kiens

Amitiés Cynophiles

Association

CLUB DES AINES

Le Club des Aînés suit son petit bonhomme de chemin, malgré moins de participants aux manifestations, mais courant Mars plusieurs ont eu lieu :

- Mardi 8 Mars : Réunion mensuelle, plus les anniversaires de Janvier
- Dimanche 13 Mars : l'Assemblée Générale suivie du repas 62 convives.
- Dimanche 20 Mars : Loto annulé (cause covid)
- Dimanche 27 Mars : Kabaret Jordan, Alexis.

Au mois d'Avril : 12 Avril : réunion mensuelle, plus les anniversaires de Février et Mars

30 Avril : vide-dressing, beaucoup d'habits mais très peu d'acheteurs.

Quand le journal paraîtra, au mois de Mai, le 24, on aura fait notre sortie d'une demie journée : visite à Argenton sur Creuse (la Venise du Berry) et du musée de la chemiserie ;

Le 1^{er} Juin journée de la forme sur Soumans.

Le 3 juillet aura lieu le repas campagnard.

Depuis les reprises des réunions mensuelles, nous nous retrouvons tout juste 20, nous espérons être plus nombreux pour les prochaines qui seront les :

- * 13 septembre : au cours de laquelle seront souhaités les anniversaires de juin, juillet et août
- * 11 octobre : réunion mensuelle ordinaire
- * 8 novembre : au cours de laquelle seront souhaités les anniversaires de septembre et octobre.

Le bureau se joint à moi pour vous transmettre leur amitié.

La secrétaire, Gisèle



Souvenirs de la journée du 24 mai 2022



Bonjour à tous.

Depuis sa création en septembre 2021, notre association est toujours bien active.

Notre vache OASIS pâture dans nos beaux prés de La Chassagne et le 27 mai, elle a donné naissance à un petit veau (femelle) prénommé TOSCA.

Elle est toujours une « star » car elle a fait parler d'elle dans le magazine "ça m'intéresse" du mois de mai et nous sommes sollicités par le journal France 2 afin de faire prochainement un reportage sur cette vache et la fabrication de nos fromages.

Ces derniers mois, avant l'arrivée du printemps, nous nous sommes retrouvés, petits et grands, afin de fabriquer différents nichoirs : instants très conviviaux. Ils sont installés et décorent notre village. Ils font la joie des oiseaux, multiples insectes et abeilles.

Notre vide grenier se déroulera le 14 Août de 7 h à 18 h au sein de notre village.

Les exposants intéressés pour réserver un emplacement gratuit peuvent nous contacter au 05.55.82.06.94 ou par mail philippe.peu@sfr.fr

Buvette, petite manifestation sur place et vente de pain, fabrication à l'ancienne dans un four à pain de notre village.

Venez nombreux, notre très sympathique village vous accueillera avec grand plaisir.

Bon été à tous.

Association

ASSOCIATION LES 3 z'écoles SBL



Cette année encore nous a permis de gâter les enfants de notre RPI : nous avons offert divers jeux à chaque classe, jeux que les enfants ont choisi avec leur maîtresse. Les enfants ont aussi pu bénéficier d'une séance de cinéma à Noël ; pour Pâques, chaque enfant a reçu une gourmandise en chocolat et nous avons participé financièrement aux voyages scolaires de fin d'année.

Le 1er Juillet aura lieu la kermesse à Lavaufranche ...

Pour que tout cela soit possible, au cours de cette année, nous avons mené plusieurs actions : vente de saucissons, vente de madeleines Bijou. Cette année nous sommes responsables de la buvette du mini tour creusois. Nous remercions la mairie pour la confiance qu'elle nous accorde.

Mais sans les petites mains de nos bénévoles rien ne serait possible ... c'est pour cette raison que nous avons besoin chaque année de nouveaux bénévoles. Tous les ans des enfants du RPI rejoignent le collège, les parents de ceux-ci laissent donc leur place à de nouveaux parents.

On compte sur vous pour la pérennité de l'association qui œuvre pour les enfants du RPI.

La présidente

ACCA SOUMANS



Echinococcose alvéolaire, ce qu'il faut savoir !

La maladie est due à la forme larvaire d'un parasite intestinal des carnivores. Les renards se parasitent en consommant des campagnols et autres micromammifères qui hébergent les échinocoques adultes. Le renard excrète ensuite des « œufs » très résistant dans le milieu extérieur qui peuvent souiller les fruits, les champignons, les fleurs, les végétaux

Randonneurs, chasseurs, amateurs de nature...prenez garde à l'échinococcose alvéolaire.

L'homme peut alors devenir hôte accidentel... la larve s'enkyste, le plus souvent dans le foie et les symptômes n'apparaissent qu'après plusieurs années, le tableau clinique est comparable à un cancer du foie. En Creuse, presque un renard sur deux est porteur de l'échinococcose.

Des gestes simples suffisent pour prévenir l'échinococcose :

Porter des gants à usage unique et un masque pour manipuler les renards ;

Éviter de consommer des fruits et légumes crus provenant d'endroits accessibles à des renards. Le lavage ne suffit pas, il faut absolument les cuire avant de les manger, la congélation est sans effet ;

Se laver les mains à l'eau chaude et au savon après une sortie en nature ;

Vermifuger régulièrement chats et chiens (ils peuvent aussi être hôte définitif).

La Présidente.



Histoire de la mère Castor....

Un échange audacieux...

Les milieux humides abritent divers papillons spécialisés. L'un d'eux est l'*Azuré des mouillères (Maculinea Alcon)*, le mâle est bleu irisé, la femelle plutôt brun-clair.

La plupart des papillons choisissent une plante spécifique pour y déposer leurs œufs. Notre Azuré jette son dévolu sur la *Gentiane pneumo-nanthe*.

Après le 15 août, la femelle dissémine ses œufs sur les boutons de la fleur. Quelques jours plus tard, une minuscule chenille blanchâtre éclot et perce la corolle violette pour aller grignoter le cœur. Environ trois semaines plus tard et après sa troisième mue, elle est devenue rosée et potelée à souhait.

Aux premiers frimas, la chenille doit trouver une solution pour passer l'hiver. Sa stratégie de survie sera la ruse : en fin de journée, elle sort de la corolle et se laisse tomber au sol. Elle n'a que quelques heures pour trouver un gîte douillet, et si possible le couvert ! Quel heureux hasard ! c'est justement l'heure où les fourmis du genre *Myrmica* partent à la recherche de nourriture. La voilà repérée par l'une d'elles, d'autant qu'elle s'était empressée de sécréter une sorte de miellat alléchant. La fourmi l'examine du bout de ses antennes, en apprécie l'odeur et le miellat, l'adopte finalement et l'emmène au chaud dans la fourmilière.

Ouf, sauvé le vermisseau ! Le voilà nourri, logé, blanchi. Il s'acquitte de sa pension à sa manière en offrant du miellat, envoûtant il faut croire pour ses hôtes, qui le traitent comme l'un des leurs. Il garde tout de même son odeur de bébé fourmi, on ne sait jamais...

Quelle formidable couveuse ! L'hygiène prévient maladies et parasites. Les mets copieux favorisent la croissance qui va bon train durant l'automne, en prévision de la vie ralentie de la fourmilière en hiver.

Dès le printemps, la vie reprend, et l'épanouissement de la chenille aussi.

En juillet, finie la vie de château, il va falloir penser à aller voir le soleil, se frotter au monde et perpétuer l'espèce. La chenille s'immobilise alors et se transforme en chrysalide.

Enfin, un beau matin, un papillon tout neuf émerge de sa torpeur.

Mais voilà qu'à la place de leur protégé les fourmis découvrent un étranger, menaçant pour elles, qui n'a plus ni l'allure ni l'odeur d'un bébé ! Gare, l'Azuré ! Gare aux gardiennes des lieux ! Le papillon a compris le danger, il s'enfuit au petit matin sans demander son reste. Il se plaque sur un brin d'herbe et offre aux premiers rayons du soleil ses ailes molles et froissées.

Après avoir évité les nombreux pièges du monde : la toile de l'araignée, le bec du passereau ou la piqûre de la guêpe parasite... il rencontrera l'âme sœur. Peu de temps après, la femelle déposera ses petits œufs blancs sur une nouvelle gentiane.

Photographies de l'association



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- Juin samedi 25 et dimanche 26 : Fête patronale
- Juillet dimanche 3 : repas campagnard du Club des Aînés
- Aout mardi 2 : Musique à la Source en l'église
 vendredi 26 : LOTO de la Diane des nemrods
- Septembre dimanche 18 : LOTO du Club du 3^{ème} Age
- Octobre samedi 8 : Repas dansant du Comité des Fêtes
 dimanche 16 : Concours de belote du Club du 3^{ème} Age
- Novembre samedi 5 et dimanche 6 : Vide dressing d'hiver avec jouets du Club du 3ème âge
 samedi 26 : Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes
- Décembre samedi 31 : REVEILLON organisé par le Club des Aînés

Communication

A SAVOIR :

deux déléguées du Défenseur des droits sont désignées dans le département de la Creuse

- **Madame Martine FAUCHER**, déléguée du défenseur des droits tiendra ses permanences à Guéret, Préfecture de la Creuse - Tél : 05 55 51 58 05 (le 1er jeudi après-midi du mois) et à Aubusson -Pôle enfance Famille Tél : 06 36 14 61 28 - 10 avenue de la République (le jeudi après-midi).

- **Madame Christiane RAFFY**, déléguée du défenseur des droits tiendra ses permanences au Centre communal d'action sociale de La Souterraine (CCAS) - Tél : 06 11 48 93 04 (jeudi en journée) 1, rue de l'Hermitage - 23300 LA SOUTERRAINE.

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT **16 ANS !** PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

RECENCEMENT MILITAIRE

Cette démarche est obligatoire, elle permet d'être convoquée à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté).

Une attestation vous sera délivrée qui permettra de passer :

Vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);

Vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

 www.defense.gouv.fr/jdc



MINI TOUR CREUSOIS

Le samedi 26 mai, la commune a eu le plaisir d'accueillir le 8^{ème} Mini Tour Creusois, organisé par le Club Cycliste Boussaquin en collaboration avec le Comité Départemental de la Fédération Cycliste de la Creuse.

135 participants étaient réunis.

La municipalité remercie tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette épreuve.

LGBT

Pour la 2^{ème} année consécutive, le 17 mai, le drapeau arc en ciel a été hissé en soutien à la communauté LGBT.

Soumans "Toujours en éveil" (devise des élus de la commune)

Cher voyageur, Lorsque tu arriveras dans le bourg de Soumans, commune de 600 habitants, tu seras ravi de découvrir nombre de commerces et de services. Récemment un atelier de peinture a ouvert ses portes, et Lucile propose des cours de dessin et d'arts plastiques pour tous. Régulièrement, Sylvain qui, par ailleurs, donne des cours de musique, organise, lors des vacances scolaires, des stages de cirque. La troupe "Les Chovelus", des soumanais, présente ses spectacles dans et au-delà de la commune. Catherine et Fabrice, gens du Nord, amoureux de la Creuse, ouvrent un nouveau lieu de convivialité : "la Brasserie du Charron" et louent des chambres d'hôtes. La résidence colocation senior "Humanoa" située près du magnifique arboretum, est prête à accueillir ses premiers colocataires.

Quittant le bourg, ami voyageur, tu découvriras une des plus anciennes piscines du département, gérée par l'intercommunalité. Tout près, le complexe sportif et de loisirs comprend le terrain de football, le city stade et le terrain d'entraînement du Club d'Education Canine et Sportif. Quelques kilomètres plus loin, tu seras admiratif devant la petite chapelle de Bellefaye datant du XIIe siècle. Près de ce petit bijou, apparait le château féodal du XVe siècle ; la légende autour de cette forteresse te sera racontée.

Enfin Soumans (sous le mont) grâce à sa mine de Montebras est connue hors des frontières. Sur ce site, on y extrait du feldspath d'excellente qualité destiné à la fabrication du carrelage. L'histoire de cette mine est particulièrement intéressante et toi le passionné, tu voudra la connaître.

Cher voyageur, bon séjour à Soumans !

